

Étaient Présents :

Mr BALESTRO Yannick, Mr BESNARD Hervé, Mr CATUFFE Jean, Mr CLOAREC Frédéric, Mr COURTIER Dimitri, Mr DATY Gabriel, Mme DEROUBAIX Valérie, Mr HAQUIN Benoit, Mr JANY Fabien, Mr LACROIX Vincent, Mr MOREIRA Georges, Mr WAWZYNIAK Jacques.

Absent excusé : Mmes AUDOUIN Karine, HURTEL Céline, LEIDING Océane,

Procuration : aucune

Convocation du 08/03/2021

ORDRE DU JOUR

1/ Comptes Administratifs 2020

- Commune
- Eau
- Assainissement

2 /Budgets 2021

- Eau
- Assainissement

3/ Approbation Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

4/ SE 60 Adhésion de la Communauté de Communes Thelloise

5/ Gestion des Eaux Pluviales

6/ Vente des terrains Presbytère

7/ Réflexions sur création poste ATSEM

8/ Numérotations de parcelles

9/ Equipement pour nettoyer la voirie

10/ Questions diverses

Le conseil a choisi pour secrétaire Mr BALESTRO Yannick

Après approbation du Procès-verbal de la séance précédente, le Conseil Municipal passe à l'ordre du jour.

1/ Comptes Administratifs 2020

Compte Administratif 2020 Commune fonctionnement

Dépenses Fonctionnement = 391 652.13

Recettes Fonctionnement = 439 937.84

Résultat exercice 2020 = Excédent de Fonctionnement de 48 285.71

Compte Administratif 2020 Commune investissement

Dépenses Investissement = 116 253.82

Recettes Investissement = 106 430.34

Résultat exercice 2020 = Déficit d'Investissement de 9 823.48

Compte Administratif 2020 Eau fonctionnement

Dépenses Fonctionnement = 1 709.29

Recettes Fonctionnement = 14 796.66

Résultat exercice 2020 = Excédent de Fonctionnement de 13087.37

Compte Administratif 2020 Eau investissement

Dépenses Investissement = 190 643.11

Recettes Investissement = 78 288.66

Résultat exercice 2020 = Déficit d'Investissement de 112 354.45

Compte Administratif 2020 Assainissement fonctionnement

Dépenses Fonctionnement = 14 858.87

Recettes Fonctionnement = 26 106.72

Résultat exercice 2020 = Excédent de fonctionnement de 11 247.85

Compte Administratif 2020 Assainissement investissement

Dépenses Investissement = 23 677.57

Recettes Investissement = 17 154.57

Résultat exercice 2020 = Déficit d'Investissement de 6 523.00

2/ Budget Primitif 2021 Eau et Assainissement

Section de fonctionnement Eau

Dépenses et Recettes = 21 565.00

Section d'investissement Eau

Dépenses et Recettes = 117 653.05

Section de fonctionnement Assainissement

Dépenses et Recettes Exploitation = 38 990

Section d'investissement Assainissement

Dépenses et Recettes Investissement = 39 239.99

3/ Approbation Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal le rapport du Commissaire Enquêteur concernant la procédure de modification du PLU.

Le Conseil Municipal approuve la modification du PLU après, avoir apporté quelques précisions notamment les questions 5,6,7 et 11 du Commissaire Enquêteur.

4/ SE 60 Adhésion de la Communauté de Communes Thelloise

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la Communauté de Communes Thelloise, par délibération en date du 15 octobre 2020, a sollicité son adhésion afin de transférer au syndicat deux compétences optionnelles :

- Maîtrise de la demande en Energie et Energies Renouvelables (hors travaux)
- Maîtrise d'ouvrage des travaux d'investissements sur les installations d'éclairage public des zones d'activités économiques communautaires (hors maintenance)

Lors de son assemblée du 16 février 2021, le Comité Syndical du SE60 a approuvé l'adhésion de la Communauté de Communes Thelloise.

Conformément aux dispositions visées à l'article L 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président du SE60 a notifié la décision du Syndicat à l'ensemble de ses adhérents pour délibérer sur cette adhésion.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve l'adhésion de la Communauté de Communes Thelloise au SE60.

5/ Gestion des Eaux Pluviales

Monsieur Le Maire expose à son Conseil Municipal le rapport d'analyse des offres faite par l'ADTO pour le diagnostic assainissement et schéma de gestion des eaux pluviales.

La société VERDIE INGENIERIE est la mieux classée avec la note de 47.94 sur 50.

Monsieur Le Maire informe son Conseil Municipal que sur environ 100 000 € (80 % seront pris par l'agence de l'Eau Seine Normandie et le reste soit 20 % par notre commune)

Après délibération le Conseil Municipal approuve cette décision à l'unanimité et décide de retenir l'ADTO-SAO comme assistant à la maîtrise d'ouvrage.

6/ Vente des terrains Presbytère

Monsieur Le Maire informe son Conseil Municipal que pour les communes de moins de 2 000 habitants nous n'avons pas besoin d'avoir recours Au Domaine Public pour vendre des terrains appartenant à la Commune.

Le prix actuellement est d'environ 370 €/m².

Après discussions du Conseil Municipal celui-ci demande à Monsieur Le Maire de se rapprocher des Agences Immobilières ou Constructeurs pour faire estimer le prix des 3 parcelles du Presbytère.

7/ Réflexions sur création poste ATSEM

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal son avis sur l'embauche des postes ATSEM si on reste comme actuellement en passant par Valois Emploi ou en créant deux postes en Contrat Contractuel d'un an renouvelable.

Après échanges le Conseil Municipal demande un temps de réflexion et de revenir sur ce point la sur des prochains conseils.

8/ Numérotations de parcelles

Monsieur Le Maire demande à son Conseil Municipal, quel numéro peut-on donner pour la parcelle n° D 927.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer le n° 31 bis avec l'accès par la parcelle n°809.

9/ Equipement pour nettoyer la voirie

Monsieur Le Maire présente à son Conseil Municipal plusieurs devis pour l'achat d'une brosse de désherbage a adapté sur le tracteur ou pas.

Le Conseil Municipal décide de continuer à réfléchir sur le meilleur achat dans ce domaine et demande en attendant de voir pour faire passer une balayeuse.

10/ Questions diverses

Monsieur Le Maire informe son Conseil Municipal qu'il a reçu la personne qui devrait reprendre le café, elle est venue se présenter à la Mairie, la reprise du café est sur la bonne voie.

Monsieur Le Maire informe son Conseil Municipal sur la demande d'autorisation de stationner une fois par semaine sur la place du Docteur Gilbert d'un camion pizza. Le Conseil Municipal ne s'oppose pas.

Il est évoqué le projet d'antenne par Orange place de la Copelle, l'enquête publique pour le déclassement d'une partie de la place est prévue du 17 au 27 Mars 2021

Séance levée à 22 h 50.

Prochaine réunion prévue pas de date encore définie.

AUDOUIN Karine Absente	BALESTRO Yannick	BESNARD Hervé
CATUFFE Jean	CLOAREC Frédéric	COURTIER Dimitri
DATY Gabriel	DEROUBAIX Valérie	HAQUIN Benoit
HURTEL Céline Absente	JANY Fabien	LACROIX Vincent
LEIDING Océane Absente	MOREIRA Georges	WAWZYNIAK Jacques

